



Lundi 3 octobre 2016

Déclaration officielle d'Orthophonie et Audiologie Canada (OAC)

Les réductions de la Saskatoon Health Region dans les postes d'audiologie et d'orthophonie auront une incidence négative sur les soins aux patients

Orthophonie et Audiologie Canada (OAC) est profondément préoccupée par [les récentes réductions](#) dans les postes d'audiologie et d'orthophonie apportées par la Saskatoon Health Region. Des dizaines de milliers de personnes de tous âges subiront le contre-coup de ces réductions, surtout celles qui vivent dans les régions situées au nord de Saskatoon et dans les communautés éloignées, où les services et l'accès sont déjà très limités.

OAC réfute [la déclaration de la Saskatoon Health Region](#) que les réductions auront seulement une *incidence minimale* sur les soins aux patients.

Le poste d'audiologie qui a été supprimé à Prince Albert **était le seul poste d'audiologie subventionné par l'État dans la région**. De plus, la perte d'un second poste d'audiologie à Saskatoon allongera davantage les listes d'attente déjà longues et entraînera une pénurie de services d'audiologie tant recherchés dans la région. Comme c'est souvent le cas avec ces types de réductions, les populations marginalisées sont celles les plus vraisemblablement touchées par la baisse de services.

Tout comme pour les postes d'audiologie, le poste d'orthophonie qui a été supprimé offrait un service aux communautés vulnérables de la région de Saskatoon.

Ces réductions représentent un pas en arrière pour la province de la Saskatchewan en matière de santé de la communication.

OAC recommande vivement à la Saskatoon Health Region de rétablir ces postes d'audiologie et d'orthophonie immédiatement. Ne pas le faire non seulement compromettra les soins aux patients aujourd'hui, mais aura une incidence négative sur les générations de demain.

OAC recommande aussi vivement au gouvernement de la Saskatchewan de modifier son régime de santé provincial pour comprendre les services d'audiologie obtenus auprès des cliniques d'audiologie privées. Élargir la couverture réduirait les délais d'attente et améliorerait les soins aux patients.

À propos d'OAC

Orthophonie et Audiologie Canada (OAC) est une organisation axée sur les membres qui appuie et promeut les professions de plus de 6 300 membres et associés. Nous sommes la seule organisation nationale qui appuie et représente avec passion les orthophonistes, les audiologistes et les aides en santé de la communication, inclusivement. Grâce à cet appui, nous défendons les intérêts des personnes ayant des troubles de la communication. Visitez www.oac-sac.ca pour en savoir davantage.

Renseignements à l'intention des médias :

Christian Alexander von Donat

Courriel : publicaffairs@sac-oac.ca

Téléphone : 613-233-8906

Cellulaire : 613-408-0498